



**CIRCULAIRE N°004/06/2022 DU 11 JUIN 2022 RELATIVE A
LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

La lutte contre la corruption est un combat de chaque jour afin non seulement d'assainir les mœurs au Barreau mais aussi de garantir une bonne justice en République Démocratique du Congo.

Prenant en compte la recommandation de la Conférence des Bâtonniers tenue à Kolwezi du 3 au 4 juin 2022, dans la Province du Lualaba, chaque Barreau est tenu, dans son ressort, de prendre un règlement relatif au renforcement de la lutte contre la corruption et de réserver des sanctions exemplaires à l'encontre des fautifs.

Ainsi fait à Kinshasa, le 11/06/2022.

LE BATONNIER NATIONAL
Michel SHEBELE MAKOBA